

# ORIENTATION POST-3<sup>ème</sup>

## LE TELESERVICE ORIENTATION (TSO)

Le **Téléservice Orientation (TSO)** est créé pour les familles, dans le but de simplifier leurs démarches administratives par leur dématérialisation, et les positionner dans un parcours orientation-affectation-inscription au sein d'un portail parents.

- Il est accessible par le [portail Scolarité Services](#) pour les parents d'élèves de niveau 3e et 2<sup>nd</sup>e GT scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat de l'éducation nationale.

### SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

Saisissez votre identifiant

vous mot de passe

Saisissez votre mot de passe

VALIDER

Identifiant oublié ?

mot de passe oublié ?

Je me connecte avec FranceConnect



## Intentions provisoires de la famille – TSO

### ▣ PALIER 3<sup>ème</sup>

Pour les élèves du palier 3<sup>e</sup>, il est possible de saisir de **1 à 3 intentions**. On ne peut cocher qu'une seule voie par intention. Une même voie ne peut être choisie qu'une seule fois.

**ORIENTATION**

1 Intentions provisoires    Choix définitifs    Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre - DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation  
Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1**

- 2de générale et technologique ou 2de STHR (1)
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

**Intention 2**

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle (2)
- 1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant

Pratiquer :

- Sous statut scolaire (3)
- Sous statut d'apprenti (4)

Ajouter une intention ← 1

ANNULER    VALIDER

*Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers du système éducatif (services médicaux, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.*

1. Permet d'ajouter une nouvelle intention
2. Permet de préciser, en plus de la saisie libre, le statut pour la voie professionnelle
3. Permet de reclasser ou supprimer une intention
4. Permet d'accéder à une info-bulle

Après validation, un récapitulatif est affiché à l'écran :

## ORIENTATION

---

1 Intentions provisoires

Choix définitifs

Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1** : 2de générale et technologique ou 2de STHR

**Intention 2** : 2de professionnelle

Métier ou formation : Pâtisserie

Sous statut scolaire

Sous statut d'apprenti

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service.

MODIFIER